

MINISTERE DE LA SANTE

CABINET

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Arrêté n° 2021 042 /MS/CABportant nomination de chefs de service de la Direction
des ressources humaines du ministère de la santé

Visa CF N° 00453

LE MINISTRE DE LA SANTE



Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2021-001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du
Premier Ministre ;Vu le décret n°2021-002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du
Gouvernement ;Vu le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant
attributions des membres du gouvernement ;Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG du 23 février 2016 portant
organisation-type des départements ministériels ;Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation
du Ministère de la Santé ;VU la Loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la
Fonction Publique d'Etat ;VU le Décret n°2008-788/PRES/PM/MFPRE/MEF/MATD du 12 décembre 2008
portant modalités de délégation de compétence dans les administrations
publiques du Burkina Faso ;VU l'arrêté n°2021-005/MS/CAB du 08 février 2021 portant organisation et
fonctionnement de la direction des ressources humaines (DRH) du Ministère
de la santé ;

Sur proposition du Directeur des ressources humaines

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent, en service à la Direction des ressources humaines du ministère de la santé, sont nommés aux postes de chef de service conformément au tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Numéro matricule	Nom et prénom(s)	Emploi	Poste de nomination
1.	345 539 T	YELEMOU Edwige	Secrétaire de direction	Chef de service secrétariat
2.	85 929 Z	YAMEOGO Grégoire	Gestionnaire des hôpitaux et des services de santé	Chef de service administratif et financier
3.	23 645 N	SOMA / FAYAMA Rokia	Conseiller en gestion des ressources humaines	Chef de service de la gestion des carrières
4.	200 507 C	ZANGO Mahamady	Conseiller en gestion des ressources humaines	Chef de service du développement des ressources humaines
5.	238 511 W	NAGALO Beyoé	Conseiller en gestion des ressources humaines	Chef de service de la mobilité et des relations sociales
6.	212 415 H	BATIONO Adou	Conseiller en gestion des ressources humaines	Chef de service du traitement des salaires
7.	247 488 U	POODA Jacob	Conservateur d'archives	Chef de service des archives et de la documentation

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment les arrêtés n°2015-991/MS/CAB du 14 octobre 2015 et arrêté n°2020-196/MS/SG/DRH/SGPEC du 15 juin 2020 relatifs aux nominations de chefs de service de la Direction des ressources humaines du ministère de la santé.

Article 3 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et le Directeur des ressources humaines sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 03 MARS 2021



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre l'Etalon

Ampliations :

- CAB
- SG/MS
- toute direction centrale
- toute structure transversale
- toute structure rattachée
- toute structure déconcentrée
- archives
- intéressés

